

TARIFS DES ACTES PRATIQUÉS EN CONSULTATIONS ET SOINS EXTERNES (2024)

CONSULTATION / ACTE / AVIS

Euros ttc/ jour

Consultation médecin généraliste	26,50
Majoration de coordination généraliste	5,00
Consultation médecin spécialiste	23,00
Majoration de coordination de spécialiste	5,00
Majoration du médecin spécialiste	3,50
Avis ponctuel d'un consultant	56,50
Consultation pour le cardiologue	47,73
Majoration du parcours de soins coordonné du médecin cardiologue	4,77
Consultation pour le neurologue, psychiatre ou neuro-psychiatre	42,50
Majoration coordination de neurologue, psychiatre ou neuro-psychiatre.....	5,00
Consultation pour avis de neurologue, psychiatre ou neuro-psychiatre	64,00
Consultation de dépistage du mélanome	47,50
Première consultation de santé sexuelle, de contraception et de prévention des MST.....	47,50
Consultation de chirurgie plastique et réparatrice par un professeur non remboursée par la sécurité sociale	100,00
Consultation pour le chirurgien dentiste	23,00
Consultation pour la sage-femme	23,00
Majoration de la sage femme	3,50
Majoration personnes âgées de plus de 80 ans	5,00
Acte de télé-expertise de niveau 2 d'un médecin sollicité par un autre médecin	20,00
Consultation à distance entre un médecin généraliste et un patient (téléconsultation)	25,00
Consultation à distance entre un médecin spécialiste et un patient (téléconsultation)	30,00
Consultation à distance entre un psychiatre, neuro-psychiatre, neurologue et un patient (téléconsultation)	50,20